

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 29 septembre 2014, la mise à jour annuelle afférente à l'exercice 2013 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie par Résidences Dar Saada.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme : 500.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme responsable du placement : BCP et CFG Group.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
 - au siège social de RESIDENCES DAR SAADA : 277-279 Bd Zerktouni, Casablanca;
 - BCP : 101, Bd Zerktouni, Casablanca ;
 - CFG Group : 5-7, Rue Ibnou Toufail, 20100 Casablanca.
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/031/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières